

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Denis, le 22/04/2021

Dengue à La Réunion :

L'épidémie en phase ascendante

L'épidémie de dengue poursuit sa progression sur le territoire. Tous les indicateurs : cas confirmés, passages aux urgences, hospitalisations hebdomadaires continuent à augmenter.

La préfecture et l'Agence Régionale de Santé ont le regret d'annoncer ce 21 avril le décès directement lié à la dengue de 2 patients.

Du 5 au 11 avril, 1 416 cas de dengue ont été confirmés, contre 994 la semaine dernière. Les cas se répartissent sur 23 communes, essentiellement à l'Ouest (74% des cas) et sont en augmentation au Sud et au Nord.

En cette période de pluies, favorable au développement des moustiques, la préfecture et l'ARS rappellent l'importance d'éliminer les gîtes larvaires chez soi et autour de son domicile. Afin de limiter la propagation de l'épidémie et de prévenir les formes graves de la maladie, il est également essentiel de consulter un médecin dès l'apparition de symptômes et de se protéger des piqûres de moustiques (répulsifs, moustiquaires, vêtements longs...).

Situation de la dengue au 21 avril 2021

(données Cellule Santé Publique France en région, ARS)

Des cas isolés ont été signalés sur l'ensemble des communes de l'île à l'exception de la Plaine des Palmistes.

- **OUEST** : Le Port, Saint-Paul, La Possession, Saint-Leu, Trois-Bassins
- **SUD** : Saint-Joseph, Saint-Pierre, Le Tampon, Petite Ile, Saint-Louis, Les Aviron, Entre Deux, Cilaos, Etang Salé, Saint-Philippe
- **NORD** : Saint-Denis, Sainte-Marie, Sainte-Suzanne
- **EST**: Bras-Panon, Saint-Benoît, Saint-André, Sainte-Rose, Salazie

Depuis le 1^{er} Janvier 2021

- **6 188 cas confirmés** ↗
- **224 hospitalisations** ↗
- **694 passages aux urgences** ↗
- **2 décès**

Par ailleurs, des regroupements de cas ont été identifiés dans les communes (quartiers) suivantes :

REGION OUEST

- **Le Port** (Cité Parny, Manes, Satec, SIDR Basse, SIDR Haute, Ariste Bolon, Epuisement, Saint Ange d'Oxile, Vieille ville, Say, Piscine, Magellan, Zac1, Orée du Bois, ZUP 1, Cœur Saignant Haut, Cœur Saignant Bas, la Petite Pointe, Rivière des Galets, ZAC Rivière des Galets)
- **La Possession** (Moulin Joli, Halte-La, Fond de Bac, Rivière des Galets, Ste Thérèse, Cap Noir, Pichette, La Palmeraie, Bœuf Mort, Ville, Camp Magloire, Ravine à Malheur, Le Vingt Huitième)

- **Saint Paul** (La Plaine, Jacquot, Poudrière, Gare Routière, La Baie, Bellemène, Les Canots, Le Bois de Nèfles, Sans Souci, le Guillaume, Plateau Caillou, Fleurimont, Villèle, La Saline, La Grande Fontaine, Tour des Roches, Mont Roquefeuil, Trou d'eau, La Saline les Bains, Lotissement Bellevue, Fleurimont, Lotissement Gayette, L'Ermitage les Hauts)
- **Trois Bassins** (Bois de Nèfles, Monvert)

REGION SUD

- **Le Tampon** (Sarda Garriga, Champcourt, Bel Air)
- **L'Etang Salé** (Etang Salé les Bains)
- **Saint-Joseph** (Les Jacques, Le Butor, Bois Noirs, Le Goyave, Langevin)
- **Saint-Pierre** (Bois Noirs, Condé, Grand Bois, Basse Terre, La Cafrine)
- **Petite Ile** (La ravine du Pont)

REGION NORD

- **Saint-Denis** (La Bretagne (partie Basse), Sainte Clotilde, Le Chaudron, Saint-Jacques, La Montagne, Le Golf)
- **Sainte-Marie** (La Grande Montée, La Ravine des Chèvres)

REGION EST

- **Sainte-Rose** (Le Piton Sainte-Rose)

Recommandations pour lutter contre la dengue

- **Se protéger et protéger son entourage contre les piqûres de moustiques, y compris durant les 7 jours suivants l'apparition des symptômes :**
 - Utilisation de répulsifs,
 - Installation de moustiquaires,
 - Port de vêtements longs,
 - Utilisation de diffuseurs.

Continuez à se protéger, même si on a déjà été malade de la dengue antérieurement ; plusieurs sérotypes de la dengue peuvent circuler et une infection par un sérotype ne protège pas de l'atteinte par un autre sérotype.

- **Eliminer les gîtes larvaires** : vider tout ce qui peut contenir de l'eau tout autour de son domicile, vérifier les gouttières...
- **Consulter un médecin en cas de symptômes** (fièvre, maux de tête, douleurs musculaires/articulaires, nausées, vomissements, fatigue...) et réaliser le prélèvement en laboratoire d'analyse médicale prescrit par votre médecin pour confirmation du diagnostic de la dengue.

Retrouvez toute l'actualité sur la dengue à La Réunion sur le Facebook **Ensemble contre les moustiques** : <https://www.facebook.com/Ensemblecontrelesmoustiques>